

Fiche D4**Penser à se protéger**

Voir chap. 2, 3.1., p. 81

- Objectif : **Protection des responsables**
- Temps : Toute la durée de la crise
- Acteur : Chef d'établissement
- Moyen tâche : Partage des soucis et des décisions
- Points de vigilance : Savoir écouter ses propres signaux de fatigue ou de désarroi

À faire

1. Une réalité psychique inhabituelle : le directeur est lui-même touché et entouré de personnes fragilisées.
2. Se faire épauler, savoir partager : ces qualités sont essentielles pour « tenir » en cas de crise.
3. Le chef d'établissement garde la décision finale mais partage, durant l'acmé de la crise, les fonctions de décision et de réflexion. Il évite de tout prendre en charge lui-même.
4. Dès que possible, le directeur prévient ses supérieurs hiérarchiques, les autorités, des confrères de confiance. Si nécessaire, il sollicite l'aide de professionnels spécialisés.
5. Pouvoir communiquer ses émotions auprès de ses proches ou de certaines relations de travail est protecteur et indispensable.
6. Pouvoir se ménager des moments de calme, de repos, ne pas être sans arrêt au téléphone ou dans l'action est prudent et nécessaire.

Ne pas oublier pour la suite

- En cas de crise, le chef d'établissement est une des personnes les plus exposées. Il peut faire face sur le moment, mais se sentir très mal dans les semaines ou mois suivants.
- Se préparer à la gestion de crise, anticiper les démarches à suivre se révèle une protection efficace.